



Formation

Préparation à l'enseignement supérieur

Maturité gymnasiale pour adultes, passerelles
et cours préparatoires

Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne
Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (OMP)

2025/2026



Table des matières

- 4 Maturité gymnasiale pour adultes
- 6 Passerelle maturité professionnelle et maturité spécialisée – hautes écoles universitaires
- 8 Passerelle maturité gymnasiale, maturité professionnelle et maturité spécialisée
- 10 Année propédeutique en arts visuels
- 11 Maturité spécialisée en Arts visuels
- 12 PreCollege de la Swiss Jazz School
- 12 PreCollege de la Haute école des arts de Berne
- 14 Adresses
- 15 Le système de formation du canton de Berne

Offres de préparation à l'enseignement supérieur

Dans le canton de Berne, plusieurs filières de formation préparant aux études dans une université, une école polytechnique fédérale, une haute école spécialisée ou une haute école pédagogique sont proposées. Pour déterminer quelle offre de préparation à l'enseignement supérieur convient le mieux à une personne, il faut tenir compte de sa formation scolaire, de son objectif professionnel et de formation ainsi que de ses obligations personnelles.



Maturité gymnasiale pour adultes

La maturité gymnasiale pour adultes dure entre trois et quatre ans, selon la formation préalable. Les titulaires d'une maturité gymnasiale peuvent être admis sans examen dans une haute école suisse.

Dans le canton de Berne, la maturité gymnasiale pour adultes est proposée uniquement en allemand. Les personnes désireuses de suivre une formation en français ont la possibilité de le faire hors canton, au Gymnase pour Adultes (canton de Vaud) ou au Collège pour adultes Alice-Rivaz (canton de Genève). Sur demande, le canton de Berne prend en charge les frais d'enseignement pour ces offres extracantonales (frais de déplacement exclus)*.

Public cible et conditions d'admission

La maturité gymnasiale pour adultes s'adresse aux adultes qui souhaitent développer leur carrière et suivre un vaste enseignement général au degré secondaire II permettant d'accéder aux hautes écoles en Suisse. Les écoles fournissent les renseignements sur les conditions d'admission.

Contenu et structure

La maturité gymnasiale pour adultes permet d'acquérir une large culture générale et d'approfondir certaines disciplines de manière ciblée. Elle encourage le raisonnement scientifique et abstrait et permet d'assimiler des méthodes de travail utiles pour la poursuite des études. Les disciplines fondamentales obligatoires, communes à l'ensemble des étudiant-e-s, leur assurent un socle de connaissances étendu. Les disciplines fondamentales suivantes sont enseignées :

- première langue : français
- deuxième langue nationale : allemand ou italien
- troisième langue : anglais
- mathématiques
- biologie
- chimie
- physique
- géographie
- histoire
- arts visuels ou musique

Certaines écoles proposent aussi les disciplines suivantes : informatique, philosophie, économie et/ou droit.

Outre les disciplines fondamentales, les étudiant-e-s choisissent une option spécifique et une option complémentaire, ce qui permet de conférer un caractère plus personnalisé à cette formation. En dernière partie de formation, les étudiant-e-s rédigent et présentent un travail de maturité qui constitue une tâche autonome d'une certaine importance. Selon les écoles et selon l'année de formation, le programme d'enseignement comprend entre 15 et 23 leçons hebdomadaires (plus le travail personnel). Ces cours se déroulent le soir et, en fonction de l'école, le samedi.

Diplôme et débouchés

La maturité gymnasiale se termine par des examens de maturité. Ceux-ci portent sur le français, l'allemand ou l'italien, les mathématiques, l'option spécifique ainsi que la troisième langue ou l'option complémentaire. En cas de réussite aux examens, les étudiant-e-s reçoivent un certificat de maturité gymnasiale reconnu sur le plan suisse, qui donne accès

- à toutes les filières des universités suisses
- aux écoles polytechniques fédérales
- aux hautes écoles pédagogiques
- sous certaines conditions, aux hautes écoles spécialisées

En principe, la maturité gymnasiale suisse est également reconnue pour une admission dans une haute école à l'étranger.

Informations supplémentaires

Il est possible d'obtenir de plus amples informations relatives aux offres de maturité gymnasiale pour adultes (procédure d'admission, délais d'inscription, horaires, coûts, etc.) directement auprès des écoles extracantonales :

- Gymnase pour Adultes : <https://gypad.ch/>
- Collège pour adultes Alice-Rivaz : <https://edu.ge.ch/secontaire2/copad>

* Vous trouverez davantage d'informations concernant le dépôt de demandes sur : www.be.ch/inc > Services numériques & prestations > Financement de la fréquentation d'une école extracantonale.

Admission sur dossier

À partir d'un certain âge, il est possible de s'immatriculer dans certaines universités à certaines conditions, même sans maturité gymnasiale. Des informations à ce sujet peuvent être obtenues directement auprès des différentes universités.



Passerelle maturité professionnelle et maturité spécialisée – hautes écoles universitaires

La passerelle maturité professionnelle et maturité spécialisée – hautes écoles universitaires est une formation d'une année qui permet aux titulaires d'un certificat de maturité professionnelle ou d'un certificat de maturité spécialisée de se préparer à un examen complémentaire qui donne accès aux hautes écoles de Suisse. Dans le canton de Berne, l'offre francophone de passerelle maturité professionnelle et maturité spécialisée – hautes écoles universitaires est proposée au Gymnase de Bienne et du Jura bernois.

Public cible

Cette formation s'adresse aux titulaires d'une maturité professionnelle ou d'une maturité spécialisée qui ont obtenu de très bons résultats aux examens finaux et qui souhaitent entreprendre des études dans une haute école universitaire ou pédagogique. Les étudiant-e-s qui optent pour cette passerelle doivent faire preuve d'un grand engagement, tant ils seront sollicités à développer leurs connaissances et leurs capacités intellectuelles.

Contenu et structure

Le cours préparatoire passerelle dure deux semestres et combine travail personnel et enseignement présentiel. Les disciplines suivantes y sont enseignées :

- français
- allemand ou anglais
- mathématiques
- sciences expérimentales (biologie, chimie, physique)
- sciences humaines et sociales (histoire, géographie)

Le programme d'enseignement est dispensé, selon les écoles, en 12 à 25 leçons hebdomadaires qui se déroulent sur des journées entières ou des demi-journées, l'après-midi, le soir ou le samedi. S'y ajoute un travail personnel de l'ordre de 25 à 35 heures par semaine. Il ne reste donc que peu de temps (max. 25 %) pour exercer une activité professionnelle en parallèle.

Diplôme et débouchés

L'examen complémentaire est proposé par les enseignant-e-s de l'école, sous la surveillance de la Commission cantonale de maturité. Toutes les disciplines mentionnées font l'objet d'un examen écrit et certaines font également l'objet d'un examen oral. Le certificat fédéral de maturité professionnelle ou le certificat de maturité spécialisée et le certificat d'examen complémentaire valent ensemble comme certificat équivalent à une maturité gymnasiale. Ils ouvrent l'accès

- à toutes les filières des universités en Suisse
- aux écoles polytechniques fédérales
- aux hautes écoles pédagogiques

L'examen complémentaire passerelle maturité professionnelle et maturité spécialisée – hautes écoles universitaires ne permet pas d'accéder aux universités à l'étranger. Ces dernières sont toutefois libres de reconnaître cet examen complémentaire.

Informations supplémentaires

Le tableau ci-contre contient de plus amples informations relatives à la passerelle maturité professionnelle et maturité spécialisée – hautes écoles universitaires proposée par le Gymnase de Bienne et du Jura bernois pour l'espace de formation Jura et Berne francophone. Les informations relatives aux offres germanophones peuvent être obtenues directement auprès des écoles (cf. adresses à la page 14).

Passerelle maturité professionnelle et maturité spécialisée – hautes écoles universitaires au Gymnase de Bienne et du Jura bernois

Conditions d'admission	Maturité professionnelle ou maturité spécialisée
Inscription	<ul style="list-style-type: none">– Au moyen du formulaire correspondant qui se trouve sur le site Internet du gymnase– Places disponibles réservées en priorité aux ressortissant-e-s de l'espace Berne et Jura
Délai d'inscription	15 mars
Formation	<ul style="list-style-type: none">– Durée : 38 semaines– Nombre de leçons dispensées : 18 ou 19 heures par semaine– Disciplines : français, allemand ou anglais, mathématiques, sciences expérimentales (physique, chimie, biologie), sciences humaines (histoire, géographie)– Semaine intensive de préparation avant les examens (38 leçons)
Jours d'enseignement	Quatre après-midi (de 12h à 18h30) les lundis, mardis, mercredis et jeudis et certains samedis matins
Examens	<ul style="list-style-type: none">– Session d'examens (l'examen complémentaire) entre les mois de juin, d'août et de septembre– Disciplines d'examen :<ul style="list-style-type: none">> Français, mathématiques, allemand ou anglais (examens écrits et oraux)> Sciences expérimentales, sciences humaines (examens écrits)– Organisation de l'examen complémentaire : Gymnase de Bienne et du Jura bernois sous le contrôle et l'autorité de la Commission cantonale de maturité du canton de Berne
Diplôme	Certificat d'examen complémentaire
Débouchés	<p>Le certificat fédéral de maturité professionnelle ou le certificat de maturité spécialisée et le certificat d'examen complémentaire valent ensemble comme certificat équivalent à une maturité gymnasiale suisse ou reconnue par la Confédération et ouvrent l'accès aux :</p> <ul style="list-style-type: none">– filières des universités en Suisse– écoles polytechniques fédérales– hautes écoles pédagogiques
Lieu d'enseignement	Bienne
Coûts	<ul style="list-style-type: none">– Taxe d'inscription : 150 CHF– Écolage pour les étudiant-e-s dont le domicile légal en matière de subsides de formation est situé dans les cantons de Berne et du Jura : 1600 CHF par semestre– Étudiant-e-s avec un autre domicile légal en matière de subsides : se renseigner auprès de la direction d'école– Coût des supports de cours : environ 300 CHF– Taxe d'examen : 250 CHF

Passerelle maturité gymnasiale, maturité professionnelle et maturité spécialisée

Les titulaires d'une maturité gymnasiale doivent en principe posséder une expérience professionnelle d'un an ou apporter la preuve d'un stage d'une durée équivalente pour être admissibles aux études des hautes écoles spécialisées (HES). La réalisation d'un stage plus court ou la réussite de l'examen d'admission suffisent pour certaines filières. Il est néanmoins difficile de décrocher

des places de stage, notamment dans le domaine technique. Afin de préparer les personnes intéressées de manière optimale aux exigences des HES et du monde professionnel, des passerelles organisées autour de modules et de stages existent pour le domaine de la technique et des sciences de l'ingénieur d'une part, et pour le domaine de la santé d'autre part.

Année propédeutique santé à Delémont ou Neuchâtel

Description	L'année propédeutique santé est destinée aux personnes intéressées par une formation dans une HES du domaine de la santé. Elle permet d'acquérir les connaissances de base dans le domaine de la santé ainsi qu'une expérience dans le monde du travail en général et dans le domaine sociosanitaire en particulier auprès de personnes ayant des besoins de santé.
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none">– Maturité professionnelle non apparentée au domaine de la santé– Maturité gymnasiale ou titre équivalent– Maturité professionnelle santé-social avec CFC social <p>Les personnes titulaires d'un autre diplôme se renseignent directement auprès de l'école souhaitée (cf. adresses à la page 14).</p>
Délai d'inscription	30 avril
Formation	Structure des modules : <ul style="list-style-type: none">– Acquisition de connaissances de base théoriques, méthodologiques et techniques (14 semaines)– Réalisation d'un stage spécifique dans des institutions sociosanitaires (8 semaines)– Réalisation d'un projet personnel s'appuyant sur le stage spécifique et contribuant à la construction d'un projet professionnel dans le domaine de la santé (4 semaines)– Expérimentation du monde du travail en général (6 semaines)
Diplôme	L'année propédeutique santé débouche sur une attestation de réussite des modules complémentaires.
Débouchés	L'année propédeutique santé ouvre l'accès aux filières de formation HES suivantes : <ul style="list-style-type: none">– Soins infirmiers– Technicien-ne en radiologie médicale– Physiothérapie*– Ostéopathie*– Ergothérapie*– Diététique et nutrition*– Sage-femme* <p>* Ces filières sont régulées par un examen, quand bien même les modules complémentaires sont acquis.</p>
Lieu d'enseignement	Delémont ou Neuchâtel
Coûts	<ul style="list-style-type: none">– Taxe d'inscription : 150 CHF– Taxe de cours : 500 CHF par année

Offres pour les domaines de la technique et des sciences de l'ingénieur

	Passerelle maturité gymnasiale, maturité professionnelle et maturité spécialisée	Année de connaissances professionnelles au Locle (canton de Neuchâtel)	Année de connaissances professionnelles à Porrentruy (canton du Jura)
Description	La passerelle vers la Haute école spécialisée bernoise (BFH) se compose d'un cours préparatoire et d'un stage en entreprise, et permet d'accéder facilement aux filières en ingénierie, en informatique ou en architecture de la BFH.	L'année de connaissances professionnelles (ACP) est destinée à compléter les connaissances théoriques acquises par des compétences pratiques nécessaires aux études de niveau bachelor à la Haute école spécialisée HE-Arc en ingénierie.	
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> - Maturité gymnasiale - Maturité professionnelle ne correspondant pas au domaine d'études envisagé - Maturité spécialisée 	Maturité gymnasiale ou titre jugé équivalent	<ul style="list-style-type: none"> - Maturité gymnasiale ou titre jugé équivalent - Maturité professionnelle avec un CFC ne correspondant pas au domaine scientifique et technique
Délai d'inscription	30 juin	Fin mars, puis sous réserve des places disponibles	31 mai
Formation	<p>Cours préparatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée : 3 mois (août à octobre) - Organisé en modules axés sur la pratique et adaptés aux études visées - Jours d'enseignement : lundi au jeudi, par journées entières (en architecture, l'enseignement a lieu du lundi au vendredi, par journées entières) - Langue d'enseignement : allemand (à Berthoud), français et allemand (à Bienne) <p>Stage en entreprise consécutif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée : 9 mois - Objectif : approfondir et élargir les connaissances acquises lors du cours préparatoire 	<p>Formation à plein temps en école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée : une année - Langue d'enseignement : français - Modules d'enseignement : <ul style="list-style-type: none"> - Bases de programmation - Systèmes embarqués - Développement d'applications - Développement de sites web - Bases d'électrotechnique - Électronique - Bases de micromécanique - Assemblages mécaniques - Bases de dessin technique - Conception assistée par ordinateur - Bases d'horlogerie - Montre école - Bases d'automatisation - Techniques de commande - Robotique 	<p>La formation peut être réalisée en école ou en entreprise.</p> <p>Formation en école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée : une année - Langue d'enseignement : français - Choix des modules d'enseignement (à définir en fonction de la filière de formation envisagée) : <ul style="list-style-type: none"> - Micromécanique - Horlogerie - Électronique - Informatique - Automatisation - Dessin technique, construction - Connaissances pratiques générales <p>Formation en entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée : 9 mois (au minimum) - Le stage doit être effectué dans un domaine technique (mécanique, électricité, informatique, etc.).
Diplôme	La passerelle débouche sur un certificat qui détaille les modules suivis et les prestations fournies.	L'ACP débouche sur un certificat de l'école.	L'ACP débouche sur une attestation des cours théoriques et des modules pratiques suivis.
Débouchés	La passerelle permet d'accéder aux filières de la BFH dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Architecture - Génie civil - Data Engineering - Génie électrique et technologie de l'information - Informatique - Informatique médicale - Mécanique - Mécatronique et systèmes industriels - Ingénierie de gestion 	L'ACP permet d'accéder aux filières de la HE-Arc dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Conception de systèmes mécaniques - Conception ergonomique et arts appliqués - Ingénierie horlogère - Génie industriel - Microtechnologies et électronique - Développement logiciel et multimédia - Informatique industrielle et embarquée 	
	Les autres HES sont libres de reconnaître la passerelle ou l'ACP (se renseigner auprès des HES).		
Lieux d'enseignement	Bienne et/ou Berthoud	Pôle Technologies et Industrie (CPNE) au Locle	Centre Jurassien d'Enseignement et de Formation (CEJEF), Division Technique à Porrentruy
Coûts	Taxe d'inscription : 150 CHF Taxe de cours : 1600 CHF	Finance d'inscription de 150 CHF et écolage de 1000 CHF pour les personnes domiciliées dans le canton de Berne pour lesquelles le canton paie les écolages complémentaires*	Forfait annuel de 500 CHF pour les personnes domiciliées dans le canton de Berne pour lesquelles le canton paie les écolages*

* Pour la prise en charge des écolages, une demande doit être déposée à la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne : www.be.ch/inc > Services numériques & prestations > Financement d'une école extracantonale.

Informations supplémentaires : de plus amples informations peuvent être obtenues directement auprès des écoles (cf. adresses à la page 14).

Préparation aux hautes écoles de musique et d'art

L'admission aux filières d'études des hautes écoles d'art suisses est soumise à des tests d'aptitude spécifiques. Afin de pouvoir se préparer de manière optimale à ces tests, il est recommandé de suivre une formation préalable correspondante (p. ex. année propédeutique, maturité spécialisée, PreCollege).

Remarques concernant la maturité requise pour entreprendre des études supérieures

La condition requise pour étudier à la Haute école des arts est de disposer d'une formation générale de niveau maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès des hautes écoles.

Année propédeutique en arts visuels

L'année propédeutique est une année d'initiation aux arts visuels qui permet d'accéder à une haute école d'art. Elle offre aux étudiant-e-s la possibilité de s'immerger pendant une année dans le monde de l'art, des arts visuels et des arts appliqués et, bien entendu, de découvrir et de développer leurs intérêts et leurs capacités. Les étudiant-e-s peuvent ainsi pratiquer et assimiler les bases de la technique et de la création visuelle et découvrir divers processus artistiques et créatifs. Les connaissances, expériences et capacités acquises sont la base idéale et indispensable pour envisager un cycle d'études dans une haute école d'arts visuels et d'arts appliqués.

Public cible et conditions d'admission

Cette formation s'adresse exclusivement aux titulaires d'une maturité (maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée) qui

- montrent un intérêt prononcé pour les arts visuels et l'activité créatrice
- disposent d'une sensibilité pour la perception visuelle et prennent du plaisir dans l'activité créatrice
- possèdent la volonté et l'ouverture d'esprit nécessaires pour suivre une formation en création visuelle

Pour être admis, les titulaires d'une maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée doivent réussir l'examen d'entrée lors duquel le potentiel créatif des candidat-e-s (centres d'intérêt, créativité, sens de l'observation, capacité de représentation et potentiel à se former) est évalué.

Contenu et structure

Conformément aux exigences des hautes écoles d'art suisses, l'objectif est de développer chez les étudiant-e-s un potentiel créatif et artistique, une autonomie au niveau des idées, de la conceptualisation et de la démarche, une capacité à s'exprimer sur des questions esthétiques, une attitude de curiosité et une ouverture d'esprit dans le domaine des arts visuels. Les cours, ateliers et projets proposés suivent une approche générale des disciplines du domaine, permettant aux étudiant-e-s d'enrichir leur culture visuelle et de préciser leur orientation.

Diplôme et débouchés

L'année propédeutique se conclut par un travail individuel et les étudiant-e-s reçoivent une attestation. Une immersion complète d'une année dans le monde de l'art, des arts visuels ou des arts appliqués leur permet d'affiner leurs centres d'intérêt, de découvrir davantage leurs capacités. Ces qualités sont indispensables pour étudier au niveau bachelor en haute école d'arts visuels et d'arts appliqués.

Informations supplémentaires

De plus amples informations (procédure d'admission, délais d'inscription, coûts, etc.) peuvent être obtenues auprès de l'École d'Arts Visuels Berne et Bienne (cf. adresses à la page 14).

Maturité spécialisée en Arts visuels

L'École d'Arts Visuels Berne et Bienne et l'École de culture générale de Delémont proposent, dans l'Arc jurassien, une formation propédeutique d'une année destinée à préparer les étudiant-e-s de la maturité spécialisée aux concours d'admission des filières des hautes écoles spécialisées (HES) en arts visuels et design. L'année se conclut par un travail de maturité spécialisée en Arts visuels. Cette année passerelle entre le degré secondaire II et le tertiaire s'appuie sur la formation de base des étudiant-e-s validée par un certificat de culture générale dans le domaine professionnel Arts et Design.

Public cible et conditions d'admission

Pour être admis à l'année propédeutique en arts visuels de la maturité spécialisée, les étudiant-e-s doivent être titulaires d'un certificat de culture générale du domaine Arts & Design. Les personnes titulaires d'un certificat de culture générale d'un autre domaine que les arts visuels sont priées de prendre contact avec l'École de culture générale de Delémont avant de s'inscrire. Exceptionnellement, et si le nombre de places dans cette classe le permet, les étudiant-e-s titulaires d'une maturité gymnasiale ou professionnelle peuvent aussi être admis. Pour l'ensemble des candidat-e-s, l'École d'Arts Visuels Berne et Bienne organise un examen d'admission en deux parties : devoirs à domicile et examen avec entretien à l'École d'Arts Visuels à Bienne.

Contenu et structure

Durant l'année, les différents projets comprennent des expérimentations dans les domaines suivants : dessin, peinture, photographie et vidéo, animation, typographie, graphisme, performance, 3D et installation. Conformément aux exigences des hautes écoles d'art suisses, l'objectif est de développer chez les élèves un potentiel créatif et artistique, une autonomie au niveau des idées, de la conceptualisation et de la démarche, une capacité à s'exprimer sur des questions esthétiques, une attitude de curiosité et une ouverture d'esprit dans le domaine des arts visuels. Les cours, ateliers et projets proposés suivent une approche générale des disciplines en arts visuels, permettant aux étudiant-e-s de préciser leur orientation.

Diplôme et débouchés

L'année se conclut par un travail de maturité spécialisée en arts visuels et permet aux étudiant-e-s de se présenter aux concours d'admission des filières des hautes écoles spécialisées (HES) en arts visuels et design.

Informations supplémentaires

De plus amples informations (procédure d'admission, délais d'inscription, coûts, etc.) peuvent être obtenues auprès de l'École d'Arts Visuels Berne et Bienne (cf. adresses à la page 14).



PreCollege (cours préparatoire) de la Swiss Jazz School

Avec l'offre germanophone PreCollege, la Swiss Jazz School (SJS) propose un cours permettant une préparation optimale aux examens d'admission pour les filières d'études de bachelor des disciplines jazz et musique contemporaine des hautes écoles de musique.

Public cible et conditions d'admission

L'admission au cours PreCollege se fait soit sur examen (pour les externes), soit sans examen pour celles et ceux qui ont suivi la formation préparatoire SemiPro de la SJS. SemiPro s'adresse à toutes les personnes qui s'intéressent au jazz et aux styles apparentés.

Contenu et structure

Dans le cours SemiPro, les étudiant-e-s reçoivent durant six semestres au maximum une formation instrumentale et théorique complète. Les étudiant-e-s qui visent des études en haute école passent en général après un ou deux semestres au cours PreCollege, qui est le cours de préparation au bachelor.

Le cours PreCollege est un cours intensif demandant un grand engagement (au moins 4 heures par jour de pratique de l'instrument). Il sert de cours préparatoire aux examens d'admission pour les hautes écoles de jazz suisses et dure deux semestres. Les cours ont lieu le jeudi et/ou le vendredi. Contenu du cours préparatoire au bachelor PreCollege :

- eartraining – théorie – rythmique (ETR)
- cours privé à l'instrument / la voix
- stage d'eartraining (PET)
- ensemble musical
- év. big band

L'examen d'admission au bachelor se tenant chaque année début avril, la période idéale pour intégrer le cours préparatoire PreCollege est le début de l'année (février à juin). Les étudiant-e-s qui réussissent l'examen intermédiaire peuvent alors suivre le second semestre (août à janvier).

Informations supplémentaires

De plus amples informations (délais d'inscription, coûts, etc.) peuvent être obtenues auprès de la Swiss Jazz School (cf. adresses à la page 14). Les étudiant-e-s du PreCollege peuvent faire une demande en vue d'obtenir la carte de Talent bernois jusqu'au 30 avril précédant le début de la formation et bénéficier éventuellement de subventions fédérales (max. 2500 francs).

PreCollege Bern HKB proposé par la Haute école des arts de Berne

Le programme de formation PreCollege Bern HKB, proposé par la Haute école des arts de Berne dans les domaines Classique, Sound Arts et Musique et mouvement (rythmique), prépare les étudiant-e-s au test d'aptitude pour accéder à une haute école de musique et leur donne un aperçu du fonctionnement d'une haute école d'art. Les étudiant-e-s bénéficient d'un conseil personnalisé et d'une prise en charge individuelle par la direction de PreCollege.

Public cible et procédure d'admission

Le cours préparatoire PreCollege s'adresse aux jeunes de 16 ans et plus intéressés par des études musicales dans les domaines Classique, Sound Art ou Musique et mouvement. Pour être admis au cours PreCollege, les candidat-e-s doivent réussir l'examen d'admission dans le domaine d'études souhaité. Celui-ci a lieu en avril pour l'année d'études suivante.

Contenu et structure

Le cours PreCollege dure généralement de septembre à avril, quand ont lieu les tests d'aptitude des hautes écoles. Le cours préparatoire peut, si nécessaire, être prolongé d'un an. Les disciplines principales traditionnelles Instrument, Chant ou Composition peuvent être suivies à la HKB, dans une école de musique extérieure ou dans le cadre de cours privés. Le cours hebdomadaire de théorie de la musique est une partie importante de la formation. En fonction du domaine d'études choisi, le programme comprend divers modules supplémentaires que chaque étudiant-e peut combiner en fonction de ses besoins. Des concerts, cours présentiels et ateliers sont aussi organisés dans le cadre du cours PreCollege. Les étudiant-e-s profitent en outre de l'accès à la HKB et peuvent ainsi avoir un aperçu de différents domaines comme la recherche, Sound Arts ou Théâtre musical. En fonction de leur intérêt, des solutions et combinaisons flexibles sont possibles aussi pour la discipline principale.

Débouchés

Le cours PreCollege Bern HKB prépare idéalement les étudiant-e-s aux tests d'aptitude théoriques et pratiques ainsi qu'aux études dans une haute école de musique.

Informations supplémentaires

De plus amples informations (délais d'inscription, coûts, etc.) peuvent être obtenues auprès de la HKB (cf. adresses à la page 14). Les étudiant-e-s du PreCollege peuvent faire une demande en vue d'obtenir la carte de Talent bernois jusqu'au 30 avril précédant le début de la formation et bénéficier éventuellement de subventions fédérales (max. 2500 francs).



Adresses des offres de préparation à l'enseignement supérieur

Lieu	École	Site Internet
Maturité gymnasiale pour adultes		
Berne	Berner Maturitätsschule für Erwachsene BME / Gymnasium Neufeld (filiale germanophone)	bmeneufeld.ch
Passerelle maturité professionnelle et maturité spécialisée – hautes écoles universitaires		
Bienne	Passerelle Berne et Jura au Gymnase de Bienne et du Jura bernois	gbjb.ch/passerelle
Berne	Berner Maturitätsschule für Erwachsene BME / Gymnasium Neufeld (filiale germanophone)	bmeneufeld.ch
	Feusi Bildungszentrum (privé) (filiale germanophone)	feusi.ch
	Wirtschafts- und Kaderschule WKS KV Bern (privé) (filiale germanophone)	wksbern.ch
Année propédeutique pour l'accès aux HES pour le domaine de la santé		
Delémont ou Neuchâtel	Haute École Arc Santé	sante.he-arc.ch
Passerelle maturité gymnasiale, maturité professionnelle et maturité spécialisée – Haute école spécialisée		
Berthoud et/ou Bienne	Haute école spécialisée bernoise, Architecture, bois et génie civil, Technique et informatique	bfh.ch/passerelle
Année de connaissances professionnelles pour l'accès aux HES pour les domaines de la technique et des sciences de l'ingénieur		
Le Locle	CPNE, Pôle Technologies et Industrie (CPNE-TI)	cpne.ch
Porrentruy	Centre Jurassien d'Enseignement et de Formation (CEJEF), Division Technique	divtec.ch
Année propédeutique en arts visuels / maturité spécialisée orientation Arts visuels		
Bienne	École d'Arts Visuels Berne et Bienne	sfgb-b.ch
PreCollege (cours préparatoire) dans le domaine de la musique		
Berne	PreCollege Jazz – Swiss Jazz School	sj.s.ch
	PreCollege Bern HKB – Haute école des arts de Berne	hkb.bfh.ch/fr/etudes/formation-antérieure/

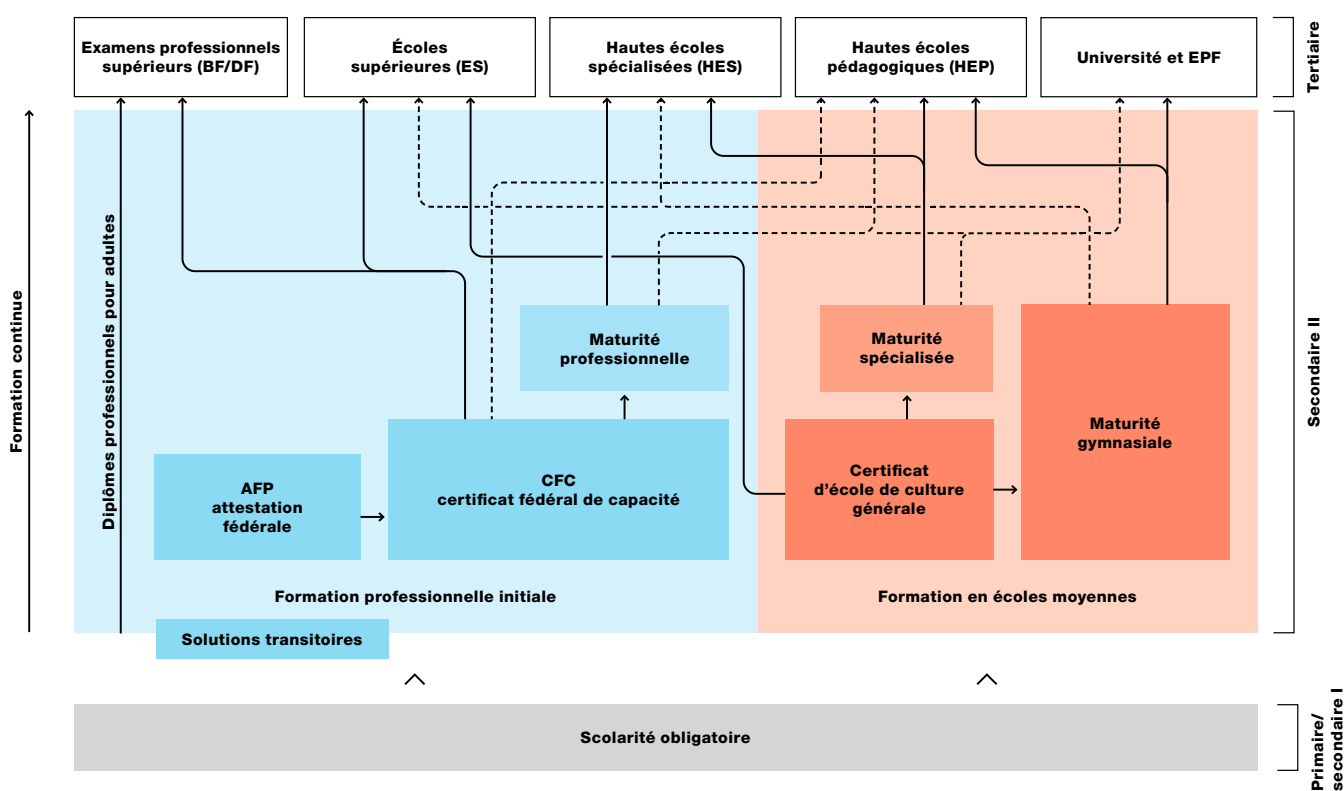
Pour plus d'informations sur les offres de préparation à l'enseignement supérieur

- Maturité gymnasiale pour adultes : www.be.ch/ecoles-moyennes > Maturité gymnasiale pour adultes
- Passerelles et cours préparatoires : www.be.ch/passerelles

Le système de formation du canton de Berne

Ce qui rend unique le système suisse de formation, c'est sa perméabilité. Que vous ayez en poche le diplôme d'une formation professionnelle initiale ou d'une école moyenne, tous deux vous donnent accès à de nombreuses possibilités de perfectionnement.

Le graphique ci-dessous vous montre le système de formation dans le canton de Berne. Pour obtenir des informations détaillées sur les différentes voies de formation, veuillez consulter le site Internet suivant : www.be.ch/inc > Thèmes > Formation.



- Accès direct (en fonction de la filière de formation ou d'études, une procédure d'admission peut exister)
- Voies de formation nécessitant une qualification complémentaire (p. ex. stage professionnel, examen d'entrée, passerelle, année propédeutique)

Remarque
Ce tableau vous donne un aperçu des principales voies de formation dans le canton de Berne. Les institutions de formation et les centres d'orientation professionnelle vous renseignent sur d'autres possibilités existantes et sur les réglementations en vigueur.

Préparation à l'enseignement supérieur

Maturité gymnasiale pour adultes, passerelles et cours préparatoires

Des questions concernant le choix professionnel ou le choix d'une formation ?

Dans les huit centres d'orientation professionnelle du canton de Berne, des personnes de tout âge peuvent obtenir des informations, des conseils et un soutien pour les questions relatives à la formation et à la gestion de carrière.

www.be.ch/cop

Des questions concernant les subsides de formation ou les bourses ?

Section des subsides de formation Jura bernois (bourses)

subsides.tramelan@be.ch

Tél. 031 636 16 70

www.be.ch/subsides

Commander ou télécharger des brochures ?

Sept brochures vous informent sur les voies de formation dans le canton de Berne. Elles sont aussi disponibles en allemand. Vous pouvez les commander ou les télécharger gratuitement dans la boutique en ligne de l'OP :

www.be.ch/op-boutique



Éditeur

Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (OMP)

www.be.ch/omp

Édition

Août 2025

Réalisation

Centres d'orientation professionnelle (OP), Services centraux

Photos

Andrea Campiche « bildlich.ch »

Andrea Loux | Nicole Hametner